



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN DES CONSEILS MUNICIPAUX DE SAINT-IMIER ET TRAMELAN

### Exécutifs tramelot et imérien: passer la vitesse supérieure

**Pour la deuxième année consécutive, les conseils municipaux de Tramelan et Saint-Imier se sont retrouvés récemment pour une séance de travail commune. Très constructif, l'échange a débouché sur la volonté clairement affirmée de concrétiser l'un ou l'autre projet.**

Après s'être déplacé sur les hauteurs de Saint-Imier en 2016, le Conseil municipal tramelot avait convié le mardi 25 avril 2017 son homologue imérien à le rejoindre dans les locaux du CIP, à Tramelan. Une dizaine de points figuraient à l'ordre du jour, qui ont permis aux deux exécutifs d'échanger sur des préoccupations communes, telles les infrastructures sportives, les activités touristiques, les institutions culturelles ou encore les questions de mobilité.

Tramelan ayant manifesté son intérêt à se rapprocher de l'Espace Découverte Energie de Mont-Soleil – Vallon de Saint-Imier – Mont-Crosin, les autorités imériennes joueront le rôle de relais auprès des instances concernées. Dans ce cadre-là, il s'agira aussi de voir comment relier la cité tramelote au sentier pédestre existant.

Sur le plan culturel, Saint-Imier caresse toujours l'espoir d'organiser une prochaine édition des Schubertiades. Le Conseil municipal de Tramelan avait en son temps appuyé sa voisine. Alors que le dossier est au point mort actuellement, il verrait d'un bon œil une candidature commune. Des contacts seront pris de part et d'autre du Mont-Crosin avec les acteurs directement intéressés par l'organisation d'un tel événement, afin d'évaluer sa faisabilité.

Les deux exécutifs ont également pris connaissance de l'avancement du projet de cyberparlement régional destiné aux jeunes de 14 à 22 ans. Une phase d'essai est en cours actuellement avec des élèves. Elle prendra fin en juin prochain. Des demandes de soutien sont par ailleurs pendantes au niveau cantonal et fédéral.

A l'issue de la séance, les deux exécutifs ont clairement réaffirmé leur volonté de donner encore plus de substance à la Charte de collaboration signée en 2010. Pour y arriver, ils sont conscients qu'il s'agira néanmoins de dépasser les belles déclarations d'intention et d'agir de manière encore plus ciblée en concrétisant l'un ou l'autre projet. Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour une troisième rencontre en 2018 à Saint-Imier.

Saint-Imier et Tramelan, le 12 mai 2017